PROJET DIASDEV

ETUDE SPECIFIQUE POUR LE CAMEROUN

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | Accompagnement dans la mise en place d’un produit d’épargne règlementé dédié à la Diaspora pour la Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC) dans le cadre du projet DIASDEV |
| Bénéficiaire(s) | Caisse des Dépôts et Consignations du Cameroun (CDEC) |
| Pays | Cameroun |
| Durée totale des jours prévus | 157 jours au total |

*Octobre 2025*

Table des matières

[I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 3](#_Toc211415700)

[II. OBJECTIFS 3](#_Toc211415701)

[II.1- Objectif général 3](#_Toc211415702)

[II.2- Objectifs spécifiques de la mission 4](#_Toc211415703)

[III. RESULTATS ATTENDUS 4](#_Toc211415704)

[IV. DESCRIPTIF DE LA MISSION 4](#_Toc211415705)

[A. Phase II – Stratégie de distribution et relation diaspora 4](#_Toc211415707)

[B. Phase III - Mise en place d’un système ALM et d’une doctrine d’investissement 6](#_Toc211415708)

[V. OBLIGATIONS 7](#_Toc211415709)

[VI. Récapitulatif des livrables attendus 8](#_Toc211415710)

[VII. Coordination de la mission 9](#_Toc211415711)

[1. Equipe projet 9](#_Toc211415712)

[2. Comité d’évaluation et validation des livrables : 9](#_Toc211415713)

[3. Approche 10](#_Toc211415714)

[4. Lieu, durée et modalité d’exécution 10](#_Toc211415715)

[VIII. EXPERTISE ET PROFILS DEMANDÉS 11](#_Toc211415716)

[IX. COMPTE-RENDUS ET MISSION 13](#_Toc211415717)

[X. INFORMATIONS PRATIQUES 13](#_Toc211415718)

# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Créée par la loi N°2008/003 du 14 Avril 2008, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) est un établissement public à caractère particulier. Les dépôts et consignations sont une activité s'inscrivant dans le cadre d'une mission de service public, consistant à recevoir, à conserver et à gérer en toute disponibilité permanente des avoirs publics ou privés. Conformément à la règlementation camerounaise, la CDEC peut concourir au financement du développement économique du pays, par l’intermédiaire des structures spécialisées, selon les priorités définies par le gouvernement.

Au moment de son opérationnalisation, la CDEC a dû faire face à certaines difficultés tant exogènes qu’endogènes. En effet, aujourd’hui, le véritable potentiel de mobilisation des ressources auprès des différents acteurs demeure méconnu en raison des quinze années qui sont écoulées entre la date de création de la CDEC par la loi suscitée et l’opérationnalisation effective ; ce qui a renforcé la dispersion des ressources auprès de plusieurs entités. Aussi, l’observation des ressources listées par la loi permet de conclure à suffisance que la CDEC ne dispose pas de ressources longues, ce qui peut tendre à terme à diluer son action sur le financement des politiques publiques et donc sa contribution dans le financement de l’économie.

Dans un contexte économique marqué par la rareté des ressources et la diminution des financements extérieurs, la CDEC entend diversifier ses sources de financement en s’inspirant des modèles éprouvés comme les modèles français et marocain qui ont pu réellement bâtir grâce à l’épargne.

C’est pour cette raison que le projet DIASDEV s’inscrit comme une réelle opportunité car il vient donner l’occasion à la CDEC d’élargir son champ d’action en captant l’épargne de la Diaspora permettant à moyen et long terme non seulement de mobiliser plus mais surtout de permettre à cette diaspora camerounaise dynamique d’impacter réellement le développement du Cameroun grâce à leurs diverses contributions. Une étude de la Banque Mondiale datant de 2020 a évalué le montant des transferts depuis la diaspora à environ 1,5 milliard de Dollars. C’est dire à quel point la diaspora camerounaise peut être un véritable levier de développement. Cependant, la portée macro-économique de ces transferts de fonds reste négligeable compte tenu du fait qu’ils sont principalement destinés à la consommation des ménages. Ce mode tend à diluer l’impact sur la croissance économique avec une part relativement moindre dans la structure du PIB.

# OBJECTIFS

## II.1- Objectif général

Au moment où la Caisse des Dépôts et Consignations entend jouer véritablement son rôle de tiers de confiance dans la sécurisation des fonds publics et privés, l’étude spécifique du Projet DIASDEV vise à structurer la mise en place d’un produit d’épargne règlementé au Cameroun dont la gestion sera confiée à la CDEC. Il s’agit surtout de fournir à la CDEC un accompagnement sur les plans organisationnels, réglementaires, opérationnels, stratégiques et commerciaux pour assurer la mise en œuvre réussie et durable d’un produit d’épargne principalement à destination de la diaspora, mais aussi des résidents. Cependant, cette étude ne doit pas être concentrée sur la seule CDEC mais également sur tous les acteurs et intervenant du processus notamment les banques qui seront au cœur de la mobilisation de ces fonds, la DIASPORA, etc.

## II.2- Objectifs spécifiques de la mission

La CDEC entend capitaliser sur les opportunités qu’offre cette étude au moment où elle est en pleine structuration et opérationnalisation. De ce fait, l’assistance technique devra accompagner la CDEC plus spécifiquement sur les points ci-après :

* Développement d’un système de gestion actif/passif (ALM) et d’une doctrine d’investissement propre à la CDEC, garantissant un usage optimal, prudent et rentable des ressources collectées.
* Structuration d’une stratégie de distribution et de relation diaspora, incluant la contractualisation avec les partenaires, le co-branding, la modélisation du parcours client digital et le déploiement d’un plan de communication ciblé.

# RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

* Une stratégie de distribution et de mobilisation définie, combinant une démarche de contractualisation avec les partenaires de distribution (banques, SFD, fintechs, opérateurs postaux), la modélisation du parcours client digitalisé, et un plan de communication ciblé à l’attention des segments de la diaspora ;
* Une doctrine d’investissement et un dispositif de gestion actif/passif (ALM) performant, permettant d’assurer la gestion prudente, transparente et efficiente des ressources collectées, conformément aux orientations de la CDEC et aux standards de responsabilité publique ;

Ces résultats devront être atteints dans un esprit de co-construction avec les équipes de la CDEC et dans une logique de renforcement institutionnel au-delà du produit, afin d’ancrer les compétences et les dispositifs mis en place dans la durée.

# DESCRIPTIF DE LA MISSION

## Phase I – Stratégie de distribution et relation diaspora

**Description du besoin et justification**

Le succès du produit d’épargne diaspora repose non seulement sur sa conception technique, mais aussi sur sa capacité à toucher sa cible à travers des réseaux de distribution performants et une stratégie commerciale efficace. Il est crucial d’impliquer des partenaires dans une logique de complémentarité : banques, opérateurs postaux, fintechs, mais également relais communautaires et acteurs de la communication.

Cela suppose une stratégie claire de partenariat structuré, de co-branding maîtrisé, et un parcours client digital fluide pour instaurer la confiance, assurer l’accessibilité du produit, et optimiser la mobilisation de l’épargne.

**Objectif**

Définir et opérationnaliser une stratégie de distribution efficace et inclusive, articulée autour d’un réseau de partenaires engagés, d’un parcours client digitalisé, et d’un dispositif de communication ciblé et mesurable à destination de la diaspora.

**Résultats attendus**

* Un réseau de distribution contractualisé, structuré autour d’engagements mutuels clairs.
* Un parcours client cohérent, intuitif, modélisé pour le digital.
* Une stratégie de visibilité forte auprès de la diaspora, soutenue par des canaux adaptés et des relais de confiance.

**Tâches confiées aux experts**

1. Structuration des partenariats de distribution

* Identifier les acteurs engagés (banques, fintechs, opérateurs postaux, agences consulaires, etc.).
* Élaborer des accords de partenariat définissant clairement les responsabilités, les conditions opérationnelles, les canaux, les modalités de reporting, etc.
* Rédiger un modèle de contrat-type entre les partenaires et la CDEC, et entre le partenaire et le souscripteur.
* Rédiger une charte de collaboration, précisant les valeurs communes, les engagements de transparence, de conformité et de suivi.

2. Élaboration d’une charte de co-branding

* Définir les éléments visuels, logos conjoints, supports de communication, formats de publication.
* Clarifier les engagements réciproques en termes de visibilité, de communication, de représentation lors des événements.

3. Modélisation du parcours client digital diaspora

* Décomposer les étapes clés : sensibilisation, souscription, validation KYC, suivi de compte, retrait, réclamation.
* Représenter graphiquement le parcours à travers un diagramme UX, adapté à une plateforme web/mobile.
* Identifier les points de friction et les leviers de fluidification (assistance client, automatisation, notifications).

5. Déploiement d’une stratégie de communication ciblée

* Élaborer un plan de communication diaspora articulé autour d’un calendrier annuel des actions, des messages clés, des canaux adaptés, des influenceurs.
* Prévoir des outils numériques de feedback et d’interaction communautaire (portail, chat, sondages…).
* Définir des indicateurs de performance (KPI) pour mesurer l’impact des actions menées.

**Livrables attendus (outputs)**

* Accords de partenariat avec les réseaux de distribution, accompagnés d’une charte de collaboration standardisée.
* Charte de co-branding, avec lignes graphiques, formats et règles d’usage.
* Parcours client diaspora modélisé, documenté sous forme de diagramme de flux UX et narratif.
* Plan de communication diaspora, incluant les objectifs de communication, messages stratégiques, canaux et supports, influenceurs, calendrier d’action, et indicateurs de performance (KPI).
* Outils de pilotage de la relation diaspora, incluant modèles de reporting, tableaux de bord de performance, fiches action de campagne.

## Phase II - Mise en place d’un système ALM et d’une doctrine d’investissement

**Description du besoin et justification**

Dans le cadre de la mobilisation de l’épargne de la diaspora, la CDEC sera amenée à gérer des ressources financières importantes, potentiellement volatiles et à durée variable. Pour garantir la pérennité financière, la solvabilité, la liquidité et la performance de ces ressources, il est essentiel de structurer un système de gestion actif/passif (ALM) rigoureux et adapté.

En complément, la CDEC doit formuler une doctrine d’investissement claire, sécurisée et conforme à sa mission de service public, afin d’assurer une allocation responsable des ressources collectées. Cette doctrine devra intégrer les critères de sécurité, de rentabilité et d’impact socio-économique, en cohérence avec les orientations stratégiques de l’État et les contraintes prudentielles de l’institution.

**Objectif**

Mettre en place un système ALM intégré et définir une doctrine d’investissement structurée et durable, permettant une gestion optimale, transparente et conforme aux missions de la CDEC.

**Résultats attendus**

* Un modèle ALM adapté aux opérations de la CDEC, tenant compte des spécificités de l’épargne diaspora ;
* Des indicateurs de pilotage financiers intégrés dans un tableau de bord dynamique ;
* Une doctrine d’investissement formalisée, adossée à une stratégie de gestion des risques et d’alignement aux politiques publiques.

**Tâches confiées aux experts**

1. Élaboration d’un modèle de gestion actif/passif (ALM)

* Identifier les flux prévisionnels liés à la collecte et à l’utilisation du produit diaspora ;
* Définir un modèle ALM (encaissements, décaissements, scénarios de stress, prévision de liquidité…etc.) ;
* Mettre en place un tableau de bord automatisé de suivi ALM avec alertes et seuils critiques.

2. Définition des indicateurs financiers clés

* Sélectionner les indicateurs pertinents pour le pilotage (liquidité, duration, sensibilité aux taux, adéquation des ressources) ;
* Déterminer les seuils et fréquences de mesure ;
* Intégrer ces indicateurs dans les outils de reporting de la CDEC.

3. Formalisation d’une doctrine d’investissement en phase avec les missions de la CDEC

* Définir les principes structurants de l’investissement (univers, exclusions, objectifs) ;
* Proposer une politique d’allocation des ressources et un mécanisme de validation avec les instances de gouvernance.

**Livrables attendus (outputs)**

* Modèle ALM opérationnel (Excel ou outil de gestion), avec documentation méthodologique ;
* Tableau de bord dynamique de suivi des flux avec alertes et indicateurs intégrés ;
* Fiche technique des indicateurs financiers (définitions, calculs, usages) ;
* Document de doctrine d’investissement structuré (principes, objectifs, exclusions, suivi…etc.) ;
* Support de présentation et synthèse pour approbation de la Direction Générale de la CDEC.

# OBLIGATIONS

En plus des livrables énumérés ci-dessous, toute réunion physique ou digitale doit donner lieu à l’écriture d’un compte-rendu remis à l’ensemble des parties prenantes dans un délai maximal de 72h après ladite réunion.

Les experts devront proposer une démarche participative et de co-construction avec l’ensemble des équipes de la CDEC et s’assurer en permanence de la validation de la Direction Générale.

La durée de chaque phase est proposée à titre indicatif et prévisionnel ; elle peut faire l’objet d’ajustement à votre discrétion dans la mesure du raisonnable.

La mission et les livrables attendus sont précis ; il convient de faire un effort de présentation et de clarté considérable afin de faciliter l’analyse. Toute présentation adaptée de type, texte, tableau, schéma, croquis pouvant faciliter l’analyse sera apprécié.

Préciser le numéro du profil, la fonction et le nom de l’expert qui interviendra à chaque phase de manière claire.

Le nombre d’années d’expérience de chaque expert devra être exposé clairement dans la présentation d’expert et dans les CV.

A noter qu’il n’est en revanche pas possible de ne pas respecter les TDR en termes d’ajouts de jours d’expertise.

Toute proposition de modification de l’ordre des choses, d’ajout de pré requis éventuels ou toutes autres plus-value apportée sera valorisé.

Tout propos doit être argumenté et démontrant l’expertise dès la rédaction de l’offre technique.

# Récapitulatif des livrables attendus

**OBLIGATIONS**

En plus des livrables énumérés ci-dessous, toute réunion physique ou digitale doit donner lieu à l’écriture d’un compte-rendu remis à l’ensemble des parties prenantes dans un délai maximal de 48h après ladite réunion.

Les experts devront proposer une démarche participative et de co construction avec l’ensemble des équipes de la CDC du Gabon et s’assurer en permanence de la validation de la Direction Générale.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Phase** | **Livrables attendus** | **Période** |
| Lancement/Cadrage | Visio de lancement, rapport de démarrage et livrable de présentation | M+15 |
| Phase I – Stratégie de distribution et relation diaspora | * Accords de partenariat avec les réseaux de distribution, accompagnés d’une charte de collaboration standardisée. * Charte de co-branding, avec lignes graphiques, formats et règles d’usage. * Parcours client diaspora modélisé, documenté sous forme de diagramme de flux UX et narratif. * Plan de communication diaspora, incluant les objectifs de communication, messages stratégiques, canaux et supports, influenceurs, calendrier d’action, et indicateurs de performance (KPI). * Outils de pilotage de la relation diaspora, incluant modèles de reporting, tableaux de bord de performance, fiches action de campagne. | M+2 |
| Phase II - Mise en place d’un système ALM et d’une doctrine d’investissement | * Modèle ALM opérationnel (Excel ou outil de gestion), avec documentation méthodologique ; * Tableau de bord dynamique de suivi des flux avec alertes et indicateurs intégrés ; * Fiche technique des indicateurs financiers (définitions, calculs, usages) ; * Document de doctrine d’investissement structuré (principes, objectifs, exclusions, suivi…etc.) ; * Support de présentation et synthèse pour approbation de la Direction Générale de la CDEC. | M+4 |
| Le rapport final\* | * Rapport final + PPT de présentation pour séance de restitution officielle | M+5 |

Le rapport final devra comprendre entre autres :

* La présentation et la justification du livrable
* La mise en œuvre et les limites
* Les résultats atteints et les enseignements tirés
* Les préconisations – recommandations
* Toutes informations clés
* La différentiation par genre

Les livrables seront validés par l’équipe projet : les cadres de la CDEC, la direction générale de la CDEC, Expertise France après concertation et avis éventuels du Forum des CDC, de la CDC française.

Tous les livrables devront être présentés en version provisoire lors de comités de pilotage, puis après commentaires et intégration des modifications proposées par l’équipe projet et les donneurs d’avis seront rédigés dans leur version définitive par le bureau.

Une coordination étroite du bureau avec les équipes des bénéficiaires est attendue et devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu’à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers avec les points focaux de la CDEC seront à prévoir sur l’état d’avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

# Coordination de la mission

## Equipe projet

Le bureau d’étude désignera un interlocuteur unique « chef de mission » pour la mise en œuvre de ce projet.

Pour Expertise France, l’interlocutrice privilégiée est :

Mme Aline Jaeglé, Cheffe du projet DIASDEV au département Economie Durable et Inclusive, pôle Politique Economique et Commerciale.

La Direction Générale de la CDEC est :

* M. EVINA OBAM Richard, Directeur général de la CDEC ;
* Mme Anne KINGUE ETAME, Directeur Général Adjoint.

Pour la CDEC les points focaux sont :

* M. Baba MOHAMADOU, Directeur de la Mobilisation des Ressources, point focal principal ;
* Mme MEYO Lena Anaïs épse ZINTCHEM, Chef du Département de la Mobilisation des Dépôts et Consignations judiciaires, point focal adjoint.

L’équipe technique est composée de :

* M. Baba MOHAMADOU, Directeur de la Mobilisation des Ressources ;
* Mme MEYO Lena Anaïs épse ZINTCHEM, Chef du Département de la Mobilisation des Dépôts et Consignations judiciaires ;
* M. ZANGA Michel, Chef du Département de la Mobilisation des consignations administratives et conventionnelles ;
* M. NWATCHOCK Rod Charly, Caissier Général ;
* M. OBAM Joël, Chef du Département de la Qualité, des Etudes et Projet ;
* M. EKANGA, Directeur de la Trésorerie et de la gestion d’actifs ;
* M. ZE MENDO Gérard, Directeur de la Stratégie, de la coopération et de la performance ;
* Mme BIDJA Paule, Cadre à la Cellule de la Communication.

## Comité d’évaluation et validation des livrables :

Les livrables seront validés par l’équipe projet de la CDEC, Expertise France après concertation et avis éventuels du Secrétaire Général du Forum des CDC.

Tous les livrables devront être présentés en version provisoire lors de comités de pilotage, puis après commentaires et intégration des modifications proposées par l’équipe projet et les donneurs d’avis seront rédigés dans leur version définitive.

Le comité d’évaluation technique comprend donc :

* + CDEC
  + Expertise France

Et à titre consultatif :

* + Forum CDC : Monsieur Bernardo Bini Smaghi, Secrétaire général Forum CDC,
  + CDC France : Madame Gina Barbara, Conseillère Méditerranée-Afrique, Direction des Relations Institutionnelles, Internationales et Européennes (DRIIE),
  + AFD

Une réunion de lancement se tiendra une semaine après la notification du contrat, en fonction des disponibilités des cadres de la CDEC.

Une coordination étroite du consultant avec les équipes des bénéficiaires est attendue et devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu’à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers avec les points focaux de la CDEC seront à prévoir sur l’état d’avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

## Approche

Le prestataire devra accompagner le bénéficiaire selon l’approche suivante :

* Une approche pragmatique s’inspirant en priorité de toutes les expériences et bonnes pratiques d’organismes comparables (autres CDC) ;
* Une approche participative, s'appuyant sur les ressources humaines de la CDEC en vue d’une appropriation des objectifs et des conclusions de l'étude par l'ensemble du personnel concerné ;
* Une approche pédagogique, afin que l’ensemble des membres de la Caisse s’approprient le contenu et les objectifs de l’étude ;
* Une approche interactive générant le débat d’idées et la co-construction ;
* Les missions doivent être organisées en amont et présenter des objectifs précis, argumentés et justifiés.

## Lieu, durée et modalité d’exécution

* + Période de mise en œuvre : 1er semestre 2026
  + Date de démarrage : Janvier 2026
  + Date de fin : mai/juin 2026 pour les activités et novembre 2026 pour l’événement de clôture
  + Planning/calendrier : voir ci-dessus

*Le calendrier prévisionnel d’exécution des missions se présente comme suit : les jours d’expertise peuvent faire l’objet d’adaptation entre les phases tout en respectant le nombre total de jour fixé à 157. Il ne pourra pas il y avoir de retard sur cette mission en raison de la fin du projet en 2026.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Activités (détail des livrables voir récapitulatif des livrables) | Lieu | Période | Durée indicative (H/J)  : |
|  |
| Lancement/cadrage de l’étude | Yaoundé/Visio | Janvier 2026 | 2 jours |
| Phase I – Stratégie de distribution et relation diaspora | Yaoundé/Visio | Janvier/Février/mars 2026 | 74 jours |
| Phase II - Mise en place d’un système ALM et d’une doctrine d’investissement | Yaoundé/ Visio | Mars/avril/mai 2026 | 74 jours |
| Restitution finale sur place incluant une ou plusieurs séances d’appropriation des livrables par les cadres bénéficiaires | Yaoundé | mai 2026 | 5 jours |
| Evénement de clôture | Paris | Novembre 2026 | 2 jours |
| Total | 157 |  |  |

# EXPERTISE ET PROFILS DEMANDÉS

Afin de garantir une analyse détaillée et inclusive au cours des différentes phases de la mission, il est demandé au contractant d’adjoindre à l’équipe de prestataire des compétences adaptées. Celles-ci pourront être intégrées en interne ou apportées par un partenaire au sein d’un consortium.

Par ailleurs, bien que non obligatoire, une expertise locale sera valorisée dans la réponse à l’offre. Elle pourra se matérialiser sous différentes formes, telles que l’implication d’un bureau local, la mobilisation d’un agent sur le terrain ou un partenariat avec un prestataire local non-signataire.

* + Profil des experts désignés en charge de l’exécution du contrat : 3 profils

Il se peut que des experts puissent remplir plusieurs fonctions demandées ci-dessous. Si oui, veuillez préciser systématiquement le numéro du profil, le titre du profil, le nom, prénom et nombre d’années d’expérience en évidence dans un tableau récapitulatif par exemple + points forts de l’expert, plus-value apportée.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N° | Profil | Années d'expérience | Domaines d'expertise | Qualifications requises |
| Profil 1 | Expert senior en transformation institutionnelle / gouvernance publique | Minimum 15 ans dans les réformes publiques ou structuration d’institutions financières | Analyse organisationnelle et managériale Procédures administratives, gouvernance, SMQ Accompagnement institutionnel des entités publiques | Diplôme bac+5 ou plus en administration publique, gouvernance, management institutionnel Expérience avec des CDC, banques de développement ou ministères |
| Profil 2 | Expert en finance de marché / ALM / investissement | Minimum 15 ans en gestion financière institutionnelle, y compris gestion actif/passif | Modélisation ALM, projection de flux  Développement de doctrines d’investissement responsables Conformité aux normes prudentielles. Expérience CDC fortement valorisée + démonstration de la compréhension du modèle CDC | Master ou CFA en finance de marché, gestion des risques Expérience en banque publique, CDC, assurance ou grande institution |
| Profil 3 | Expert en marketing digital | Minimum 15 ans en marketing de produits financiers ou mobilisation de ressources diaspora | Déploiement de stratégies de communication multicanal Co-branding institutionnel, UX digitale Mobilisation de partenaires de distribution | Master en communication, marketing, économie ou finance Expérience diaspora ou projets transnationaux appréciée |

N.B : Toute autre expertise nécessaire à la mission peut être proposée. Toutes ces références pourront être confirmées par des attestations de bonne exécution. Le soumissionnaire devra également décrire les missions récentes portant sur des prestations similaires à celles demandées par la CDEC.

1. Qualifications et compétences :

* Excellentes qualités /capacités :
  + de communication ;
  + de travail en équipe et relationnel ;
  + conduite de projet et gestion du changement ;
  + de transmission des connaissances ;
  + de synthèse et de rédaction ;
  + d’analyse et résolution des problèmes ;
  + de prise de décision et d’initiative ;
  + Travail collaboratif avec les équipes ;
  + D’adaptabilité et de souplesse au contexte
* Excellente maîtrise du français (écrit / oral)

1. Expérience professionnelle

* Avoir réalisé des missions similaires pour les Caisse des Dépôts africaines ;
* Connaissance du modèle CDC ;
* Connaissance du Cameroun et de sa diaspora ;
* Expérience de mission avec des organisations de coopération internationale ;
* De solides expériences en actuariat sur les questions d’épargne, d’assurance, de prévention, de finance et de prévoyance ;
* Des compétences avérées en assistance technique ;
* Un savoir-faire en analyse et évaluation d’impact financier d’un produit d’épargne ;
* Avoir de bonnes aptitudes en montage institutionnel et financier.

# COMPTE-RENDUS ET MISSION

Un rapport synthétique devra être remis à chaque phase finalisée. Des réunions hebdomadaires devront être organisées et formalisés par des comptes-rendus remis dans les 48h maximum après la réunion

Le prestataire devra soumettre chaque rapport intermédiaire et/ou final une semaine avant la date de la restitution de la phase afin de permettre aux parties prenantes d’en prendre connaissance et de demander des ajustements en amont.

Le prestataire devra aussi annoncer les dates de mission au moins un mois à l’avance et solliciter les rendez-vous pertinents en amont.

Le rapport final devra être remis à la fin de la mission.

# INFORMATIONS PRATIQUES

La proposition de service devra comporter les éléments demandés ci-dessous et se référer impérativement au règlement de consultation qui détaille davantage les attendus.

Toute présentation pouvant être plus lisible et apportant davantage de clarté sous forme de tableau ou de schéma sera appréciée.

L’ordre devra impérativement être respecté.

* + Présentation du soumissionnaire et qualité et pertinence des compétences de l’équipe dédiée ;
  + Compréhension du contexte du projet des enjeux et contraintes de la mission avec ébauche de proposition de solution
  + Démarche méthodologique détaillée et argumentée pour l’exécution des prestations
  + Expériences de l’équipe dédiée relatives à des interventions/projets similaires et respect du nombre d’année d’expérience indiqué dans les TDR (+joindre CV + liste de référence détaillée avec mise en évidence des expériences pertinentes pour la mission)
  + Planning organisationnel du projet et calendrier : le calendrier d’intervention avec les mentions de la remise de livrables, du délai à prévoir entre le livrable provisoire et le livrable validé, des ateliers, des COPIL, des restitutions finales etc. (et avec une légende)
  + les budgets-temps détaillés et les coûts unitaires détaillés (distinction honoraires et logistique et distinction par expert et par phase)
  + DPGF : le coût global de la prestation.